

si l'homme politique est, jusqu'à la fin, resté à son poste ; s'il est tombé sur la brèche?..... Son parti battu ne peut rien pour lui.

Au juge, nommé à vie, la loi donne des émoluments assez considérables ; et quand il se retire du banc, elle lui assure, comme pension, les deux tiers de son salaire ; pour le simple employé du service civil, la loi a aussi pourvu à un fond de retraite qui lui assure une pension honorable. Il aura, pendant dix, vingt, quarante ans, touché régulièrement un fort salaire, quelquefois pour travailler fort peu ; un salaire s'élevant quelquefois jusqu'à \$4000.00. Il y a quelques emplois exceptionnels qui donnent le double de cela. Les exigences de sa position ne l'obligent à aucune dépense extra, ou à-peu-près. Il aura pu faire des économies : et cependant, la loi vient à son secours, et lui assure une retraite, une pension.

Mais pour l'homme politique brisé de luttes, ruiné, bafoué : rien ! Pas même une chambrette dans un asile de charité ! Pas même un lit à l'hôpital ! Rien ! La règle impitoyable de l'égalité démocratique lui refuse tout !

C'est un Cincinnatus, dira-t-on, qu'il retourne à sa charrue ! C'est un roi détrôné, qu'il aille planter des choux ! Le malheureux ! après les déboires qu'il a connus ; après la vie de forçat que lui a imposée l'exercice du pouvoir, il serait trop heureux de tenir les manchons de la charrue, de gratter même avec ses doigts la terre pour y planter des choux ! Mais ce petit coin de terre même, vous le lui refusez !

—Allez donc être un Bélisaire ! qu'il mendie !

Oui ! qu'il mendie ! Voilà le sort que, en Canada, la loi a fait à nos hommes publics, s'ils n'ont pas le bon esprit, comme Taché, Cartier ou McGee, etc., de mourrir au milieu du combat, ou comme d'autres, de saisir une bonne position, un fauteuil de juge, etc., pendant qu'ils sont au pouvoir !

Et cependant, personne ne s'appitoyera sur le sort de l'homme politique. Ses émoluments comme ministres, on les lui reprochera dix ans avant qu'il ait acquis son portefeuille ! pendant vingt ans, on lui suscitera des luttes acharnées qui absorberont, en dépenses nécessaires, dix fois ce salaire de ministre. Une fois au pouvoir, on mettra sa générosité, disons plutôt son indigence à contribution cent fois par jour. Et s'il